

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Carrefour des amis inc.	Numéro de permis 2019629	Date d'inspection Le 23 novembre 2021	
Nom de l'établissement Garderie Carrefour des amis		Numéro de téléphone (506) 542-1907	
Adresse 806 rue École Beresford NB E8K 1V5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

-Visite à l'établissement pour une inspection de surveillance.
 -Le ratio est respecté lors de la visite.
 -Les dossiers du personnel contiennent tous les documents exigés.
 -Les pratiques d'évacuation des incendies sont faites mensuellement.
 -Les inspections du parc extérieur sont faites mensuellement.
 -L'aire de repos destinés aux enfants est un environnement paisible et calme qui encourage la détente. Les matelas sont de la dimension demandée et en bon état.
 -Durant la visite, les enfants sont à l'extérieur. Les enfants ont pris leur dîner et ils sont ensuite passés à la sieste.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 23 novembre 2021

Date

original signé par
Allain Hachey

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 novembre 2021

Date